

# Rapport d'activités 2021

Assemblée générale 2022 - Présenté par David Barbier responsable du service technique

Mesdames, Messieurs,

Dans ce rapport d'activité, je vais m'attacher à vous dresser un tour d'horizon des principales activités techniques menées au sein de notre Fédération par les techniciens et agents, avec les chasseurs et avec l'appui du service administratif.

### **Grand Gibier**

En matière de grand gibier, des ICE, indices de changement écologique qui sont des outils permettant de suivre les variations d'abondances sont réalisés avec 250 km d'indices nocturnes sur les massifs 1, 2, 10 et 18.

Sur ces mêmes massifs, des ICE dit de performance, comme l'analyse des mâchoires de biches et jeunes ou la mesure des longueurs de dagues lors des présentations de trophées nous permettent de suivre les variations de la condition physique des grands cervidés et donc la relation entre la population et son milieu. Sur le massif du Cosson, les résultats des indices d'abondance sont à nouveau à la hausse alors que les longueurs de mâchoires sont en baisse, signe inquiétant d'une population qui n'est clairement plus en adéquation avec son milieu.

Sur le massif d'Ingrannes, au contraire les signaux sont positifs avec une hausse des indices d'abondance. Les indices de performances restant stables.

Sur le massif 10, après une forte baisse, les indices semblent vouloir repartir à la hausse mais cela demande à être confirmé à l'avenir.

Les présentations de trophées réalisées chaque année nous permettent également de suivre l'évolution qualitative des cerfs.

Pour le chevreuil, des indices kilométriques d'abondance sont également réalisés dans de nombreux secteurs du département. 110 circuits soit 2 655 kms ont ainsi été parcourus à plusieurs reprises par les chasseurs.

L'analyse du poids des jeunes est également un outil précieux. En effet, comme pour les grands cervidés, la masse corporelle des jeunes traduit aussi les variations de condition physique des animaux. Sur ce sujet, je précise que vous avez désormais la possibilité de faire les saisies directement sur votre espace adhérent.

En ce qui concerne le plan de chasse, nous venons de terminer la seconde année de ce triennal 2020-2023. Au niveau des réalisations, nous en sommes à 49 % pour le chevreuil et à 35 % pour les grands cervidés.

A l'automne 2022, auront lieu les renouvellements des membres des comité locaux de plan de chasse qui auront malheureusement vu leur mandat tronqué par la pandémie.

## <u>Prévention et dégâts de gibier</u>

En matière de dégâts de gibiers, le Président vous en a parlé tout à l'heure, les surfaces détruites sont en baisse de 20 %. Cependant les effets de cette baisse des surfaces détruites sont annihilés par la hausse du prix des denrées enregistrée en 2021, et le montant des indemnisations versées atteint 1 730 000 €. Le sanglier, comme chaque année, représente 85 % des indemnisations versées au titre des dégâts de gibiers.

En matière de Prévention, la Fédération poursuit la mise à disposition de clôtures auprès des agriculteurs.

Mais il nous appartient aussi, nous chasseurs de nous mobiliser, et pour cela la Fédération propose des conventions tripartites qui définissent ainsi clairement les engagements de chacun.

Ce sont plus de 450 km de clôtures qui sont posées chaque année dans notre département.

100 km sont posés et entretenus par l'association pour le Développement du Sullias, association de réinsertion par l'emploi basée ici même à Sully sur Loire.

279 km sont posés et entretenus par 104 agriculteurs qui protègent plus de 2500 ha en contrepartie d'une indemnité de 0.25 € du mètre linéaire. Le reste est posé à l'issue de collaborations entre chasseurs et agriculteurs.

Ces clôtures font l'objet de conventions de partenariat et en cas de manquements, des réductions sont appliquées.

Comme dans d'autres domaines, les nouvelles technologies deviennent des aides précieuses et notre Fédération collabore avec des PME ou des start up spécialisées dans l'intelligence artificielle pour trouver des solutions qui permettent de mieux suivre les clôtures et les dégâts sur le terrain.

### **Petit Gibier**

En matière de petit gibier, nous avons été amenés à réfléchir sur notre système de subvention, qui devenait trop complexe, et se devait d'être revu afin d'être plus attractif tout en valorisant mieux certaines actions, que ce soit au niveau de la gestion des espèces, des aménagements du territoire, de la lutte contre les prédateurs ou encore sur l'aide à l'accueil de nouveaux chasseurs.

Ce contrat de redynamisation est entré en vigueur en 2019 avec 135 contrats signés. En 2021, ce sont 182 contrats qui ont été signés.

Afin de ne pas pénaliser certains de nos adhérents et notamment les zones petit gibiers où les sociétés communales sont parfois en grande difficultés alors qu'elles œuvrent depuis longtemps pour préserver les populations de petits gibiers, des choix ont dû être faits et la Sologne ainsi que les chasses commerciales ne pourront plus bénéficier de ce contrat. Sur cette région de Sologne, j'en parlerai un peu plus loin mais un dispositif financier est désormais proposé pour les aménagements d'étangs.

De nombreux suivis de population sont réalisés pour le petit gibier.

Pour la perdrix grises, ce sont 316 traques qui ont été réalisées au printemps soit 34 000 ha comptés. En 2022, la densité moyenne départementale s'établit à 5.9 couples aux 100 ha contre 6.7 en 2021. Nous étions à moins de 4 couples aux 100 ha en 2019.

Afin d'évaluer la réussite de la reproduction 45 communes ont fait l'objet d'échantillonnages par les techniciens et agents de la Fédération l'été dernier.

Pour le lièvre, 65 circuits sont parcourus par les chasseurs afin d'établir des Indices kilométriques d'abondance pour un total de 3 575 km sur l'ensemble des 3 sorties. La moyenne départementale passe ainsi de 4.55 lièvres vus /km en 2021 à 6.50 lièvres vus par km en 2022 soit le même niveau qu'en 2020.

Pour le faisan commun, outre les GIC en PGCA, 2 GIC sont en plan de chasse pour un peu plus de 44 000 ha. Comme pour la perdrix, 24 communes ont été échantillonnées afin de déterminer la réussite de la reproduction.

Grace à la mise en place d'un projet associatif en 2019, des aides ont pu être apportées pour favoriser le développement du faisan. Ce sont ainsi 5 GIC qui se sont lancés sur plus de 74 000 ha. Sur ces GIC, des PGCA: Plan de gestion cynégétique approuvé par le préfet ont été mis en place et interdisent le tir des poules. Pour suivre l'évolution de ces actions, des IPA: Indices ponctuels d'abondances ont été mis en place avec 300 points d'écoutes.

Des réseaux avaient été mis en place avec l'ONCFS, et de nombreux travaux étaient le fruit d'une collaboration entre cet établissement et les Fédération. Aujourd'hui, avec la restructuration de cet établissement devenu OFB, ces réseaux sont menacés. Certains travaux entamés sont cependant poursuivis par la Fédération.

Par ailleurs, au niveau national, nous participons au calibrage de la méthode des IPA afin de pouvoir mettre en place des outils de suivi plus souples. Ces dernières actions ont pour but de tester et faciliter les suivis des espèces mais aussi de mieux comprendre leur dynamique de population qui évolue parfois avec le temps.

### **Prédation**

En 2023, un nouveau dossier de classement ESOD (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts) devra être monté pour la période 2023 - 2026. Plus que jamais, nous avons besoin de vous, de vos bilans de capture, de vos bilans de prélèvements et des fiches de dommages que vous pouvez remplir ou faire remplir pour étayer ce copieux dossier.

Pour 2020/2021 : le taux de retour des bilans de capture est de seulement 34 % donc mobilisons-nous ! Concernant la pie bavarde, nous l'avons perdu de la liste des ESOD en 2021, après un arrêt du conseil d'Etat.

Ces jours-ci, une vaste enquête va être envoyée à tous les maires du département afin de récolter un maximum d'informations sur ces espèces qui peuvent commettre des dégâts non seulement sur la faune sauvage mais aussi sur les biens des particuliers.

Pour rappel, en 2019, nous avions produit un imposant dossier comprenant 93 cartes mais aussi l'analyse de près de 3 000 bilans de capture, 6 000 enquêtes « bilan à tir » et 2 000 déclarations de dommages.

Concernant le lapin de garenne, celui-ci fera désormais l'objet d'un classement communal.

Autre sujet sensible, le cas du blaireau. Les périodes complémentaires font régulièrement l'objet d'attaques de la part des associations de protection de la Nature. Nous n'y avons pas échappé dans le Loiret avec un arrêté attaqué par One Voice et Loiret Nature Environnement. C'est certain, nous devrons continuer de nous battre sur ce dossier, les données issues du déterrage seront d'importance et une nouvelle enquête de localisation des terriers sera lancée en 2024 et là encore nous aurons tout particulièrement besoin de vous.

### Migrateurs - Gibier d'eau

Concernant les migrateurs et gibiers d'eau, de nombreux suivis sont également réalisés.

Des actions de baguage, réalisés par nos agents et techniciens habilités à le faire après avoir suivi des formations spécifiques, se font sur bécasse, notamment mais aussi sur bécassines et pigeons. Ce baguage a pour but de mieux connaître les effectifs et leurs déplacements. Sur les deux dernières années, ce sont 227 bécasses et 90 bécassines qui ont été baguées.

Pour la Bécasse, des comptages croules sont réalisés pour suivre les effectifs nicheurs avec 9 points d'écoute qui sont réalisé dans le cadre du réseau national Bécasse. Il en est de même pour un comptage réalisé sur 14 500 ha de Sologne où 55 points d'écoute sont réalisés.

Pour le pigeon, nous avons aujourd'hui l'opportunité d'utiliser des moyens modernes pour mieux connaître les déplacements des oiseaux qui fréquentent notre région. Cette année, les oiseaux munis de balises semblent tout particulièrement se plaire dans notre département puisque la première palombe munie d'une balise sur Tournoisis en mars 2021 s'y trouve toujours. Quand à la seconde marquée en mars dernier, elle ne quitte pas Ménestreau.

De même, pour les pigeons, des comptages en hivernage sont réalisés, au-dessus du Loiret puisqu'ils sont réalisés en avion. En 2021, ceux-ci n'ont cependant pas pû être réalisés compte tenu de la pandémie.

Enfin, quelques mots concernant la collecte d'ailes d'anatidés pour laquelle 22 collecteurs ont œuvré, soit 226 ailes analysées. Ceci pour déterminer le sexe et l'âge des oiseaux. C'est un Travail de l'ombre mais un travail o combien précieux pour mieux connaître ces espèces et ainsi contribuer à défendre cette chasse du gibier d'eau.

Dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des habitats, un contrat Natura 2000 a été validé et des opérations d'aménagement et de valorisation des milieux sont en cours sur le domaine de la Motte à Ménestreau.

Concernant les zones humides, ces milieux sont souvent fragilisés, voire en recul et suscitent l'attention des chasseurs qui œuvrent pour leur maintien. Ces biotopes qui présentent un réel enjeu pour préserver les espèces migratrices ont ainsi fait l'objet de nombreuses actions par le passé.

L'agence de l'eau Loire Bretagne soutient ainsi l'action de la fédération dans la valorisation des étangs de Sologne. En effet, un dossier « restauration des étangs de Sologne » a été monté et les propriétaires situés sur cette région peuvent être financés à 50 % par l'agence de l'eau pour de l'arrachage de saules. La fédération de son côté apporte une aide de 20 %. Un projet similaire a été présenté à la DREAL dans le cadre du plan de relance « restauration écologique », cette fois pour les étangs de forêt mais notre demande a malheureusement été refusée.

En 2020, la Fédération des chasseurs du Loiret s'est vu confiée la gestion de ses territoires, étangs et canal par le conseil départemental du Loiret. Une convention ainsi qu'un cahier des charges ont été établis afin de permettre la chasse et la régulation de certaines espèces dans le respect des règles de sécurité et des autres usagers de la nature.

Les chasseurs montrent par la même occasion qu'ils sont des acteurs indispensables dans la régulation des nuisances qui peuvent être occasionnées par certaines espèces. Notre Fédération est aussi source de proposition pour valoriser ces sites. Ces sites qui accueillent régulièrement du public sont aussi la preuve qu'avec un peu de bon sens, d'adaptation et d'efforts de compréhension de la part de chacun, notre pratique n'est pas incompatible avec les autres usagers de la Nature.

Des essais de nids tubes ont été réalisés, que ce soit sur les étangs de la Motte ou encore sur les étangs de forêt appartenant au conseil départemental, ceux-ci semblent prometteurs et l'installation de ces nids continue de se développer.

De nombreuses actions sont ainsi menées en partenariat avec les chasseurs de Loire, avec l'ACOML (association des chasseurs d'oiseaux migrateurs) ou encore avec le club des bécassiers.

## <u>Biodiversité</u>

Dans le domaine de la Biodiversité, la Fédération est très active. On vient de le voir avec les aménagements liés aux migrateurs. C'est aussi dans le cas dans le cadre du réseau Agrifaune qui regroupe dans le Centre Val de Loire, les fédérations départementales et régionales de chasseurs, les chambres d'agriculture, l'association Hommes et territoire, la FNSEA et l'OFB. Leurs objectifs sont de développer des pratiques favorables à la biodiversité, notamment la gestion des bords de champs, de mettre en avant des pratiques innovantes (avec les CIPAN par exemple), mais aussi de suivre l'impact des pratiques agricoles pour promouvoir ensuite des solutions permettant de les réduire. Même si nous le faisions déjà depuis plus de vingt ans, la Fédération s'est investie dans le cadre du plan de relance Haies ou 3 dossiers ont été subventionnés. D'autres dossiers ont été présentées ces dernières semaines, mais ce plan de relance ayant été victime de son succès, l'issue est incertaine. Enfin des travaux sont également menés avec le PETR : Pole d'Equilibre Territorial et Rural Loire Beauce. Dans ce cadre, des semences sont fournies afin de mettre en place des couverts visant à valoriser les bordures de chemin ou encore des mélanges fleuris favorables aux pollinisateurs et à a la faune sauvage.

## **Eco Contribution**

Venons-en maintenant au sujet de l'écocontribution déjà évoqué tout à l'heure par le Président. Des financements sont ainsi apportés pour des suivis, pour de la promotion et de la mise en place d'aménagements ou pour mieux connaître les populations ou leurs interactions avec le milieu. Commençons par le projet Ekosentia: Celui-ci concerne des actions de revalorisation des chemins. Bien souvent fragilisés, ces chemins sont pourtant des réservoirs de biodiversité et des corridors

écologiques indispensables. Dans ce cadre, une convention a été signée avec la commune d'Ingré pour inventorier les chemins, établir un diagnostic, proposer des actions et mener des opérations de communications.

Dans le cadre de destination migrations, je l'ai déjà évoqué des pigeons ont été repris pour être ensuite équipés de balise argos et ainsi suivre leurs déplacements. Ce projet prévu pour être pluriannuel a été accepté en première année, mais refusé en seconde année. Il va donc s'arrêter et seulement 4 oiseaux auront été équipés au lieu des 16 prévus.

Ensuite, l'atlas des petits mammifères de la région Centre Val de Loire a été réactualisé et complété par de nouvelles espèces. Pour le réaliser, dans notre département nous avons mobilisé des chasseurs, des piégeurs, des agriculteurs, mais aussi des professionnels qui chacun ont eu la charge de compléter une maille. Cet atlas est ainsi devenu un véritable outil de communication à l'égard des partenaires que nous pouvons avoir ou encore de l'administration ou des élus.

Pour le pôle régional d'Education à la nature, cela a consisté principalement à la conception et à la réalisation d'outils pédagogiques qui ont ensuite été mis à disposition de notre technicien en charge des animations nature.

Dans le cadre de Dynagrobio, des actions de promotion d'aménagements et de pratiques agricoles favorable à la faune sont menées. Nous cherchons ainsi à favoriser la mise en place de couverts, de CIPAN, de haies, de boqueteaux... que vous pouvez retrouver dans le contrat de redynamisation proposé aux adhérents.

Pour le projet intitulé Eco lièvre : ce projet a pour but de nous apporter des réponses, avec l'appui scientifique du réseau lièvres face au changement de la dynamique de population. Dans notre département, c'est sur la commune de Villamblain que ce projet s'est essentiellement articulé. Ce travail a consisté à suivre l'abondance du lièvre et les caractéristiques de sa reproduction. Très prochainement des suivi GPS seront réalisés afin d'étudier la survie des jeunes.

Enfin le dernier projet d'Ecocontribution s'appelle EquiCynéSyl. Il est mené en commun avec la Fédération des chasseurs d'Eure et Loir. Les différents suivis de grands cervidés, et les analyses qui en découlent trouvent toute leur place dans ce cadre. Nous travaillons également à la mise en œuvre de suivi floristique avec nos partenaires forestiers afin de réaliser des constats partagés sur la pression des cervidés.

L'ensemble de ces projets permet à la Fédération de récupérer environ 130 000 € par an au titre de l'écocontribution.

### **Formations**

Un important travail de formation est également mené par notre Fédération. A commencer bien sûr par les formations au permis de chasser où 438 candidats, un chiffre en hausse, ont été accueillis lors de 11 sessions réalisées tout au long de l'année avec un taux de réussite de 79 %.

Vous pouvez également voir à l'écran, le détail du nombre de sessions et du nombre de candidats pour les autres formations que nous pouvons dispenser : formation chasses accompagnées, Formation Gardes Particuliers, Formation Piégeage, Formation venaison ou encore formation chasse à l'arc.

Même si elles ont été mises en sommeil du fait de la pandémie, des remises à niveau sont également proposées aux gardes particuliers ainsi qu'aux piégeurs agréés.

Je ne peux terminer ces quelques mots sur la formation sans adresser un grand merci à nos formateurs bénévoles qui nous apportent une aide précieuse, sans compter leur temps et qui assurent cette mission avec passion.

En matière de sécurité, un arrêté ministériel de 2020 oblige désormais la signalisation des actes de chasse collectives à tir en bordure des voies ouvertes à la circulation publique. Enfin, même si nous en

avions l'habitude dans notre département, le port de vêtements fluo, en battue, est rendu obligatoire dans toute la France par ce même arrêté.

Concernant la formation décennale obligatoire, cette année ce seront les personnes nées une année se terminant en 2 ou en 0 qui seront invitées. Pour se faire, l'ensemble des personnels techniques et agents de la Fédération sont mobilisés et 50 sessions seront proposées sur 7 sites différents. Je profite également de l'occasion pour remercier les établissements scolaires ou les municipalités qui nous prêtent leurs salles.

# Education à la Nature

Dans le domaine de l'éducation à la nature, après une forte diminution du fait de la COVID, ce sont plus de 1500 élèves qui ont été sensibilisés à la nature depuis mai 2021 au cours de 36 journées.

De même, chaque année, 60 heures de cours sur la connaissance de la faune sauvage sont dispensées aux BTS Protection de la nature des Barres par l'un de nos techniciens. Ces élèves de BTS participent également à des opérations de comptage.

Des partenariats ont également été mis en place avec les maisons familiales et rurales de Chaingy et Gien et avec le CFA de Bellegarde. Des chantiers écoles sont ainsi réalisés régulièrement, ces jeunes participent également à des manifestations, à des comptages ou encore à la fabrication des nids tubes évoqués il y a quelques instants.

Des formations spécifiques sont aussi proposées à ces futurs professionnels de la chasse ou de l'aménagement des milieux naturels.

## **Communication**

En matière de communication, notre revue interdépartementale a changé de prestataire et ainsi gagné en qualité. Outre des articles communs avec les autres départements, vous trouverez bien sur des actualités et des articles propres à notre département du Loiret. Ce sont ainsi 4 numéros dont un numérique qui sont réalisés annuellement.

Mais dans ce domaine de la communication, de nombreuses autres opérations sont menées. Je ne pourrais les citer toutes mais en voici quelques exemples: Comme la quinzaine du gibier avec le centre de formation des apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat ou l'opération « les chasseurs ont du cœur ». Grâce à ces partenariats, cela permet aux jeunes du CFA d'apprendre à travailler le gibier alors que nous avons tant besoin de ces futurs professionnels pour écouler notre venaison.

Je me dois aussi de citer la Loire Propre partie de notre département et maintenant devenue une opération nationale, la fête de la sange, le salon de l'environnement et du développement durable ici même à Sully sur Loire, la bourse touristique proposée par Tourisme Loiret, et bien d'autres encore.

## **Adhérents**

Concernant les relations avec nos adhérents, quelques chiffres apparaissent à l'écran avec les indemnités versées dans le cadre du contrat de redynamisation, les subventions versées pour les plantations de haies, les subventions versées aux piégeurs, les subventions versées spécifiquement au GIC, les subventions versées pour la mise en place de miradors.

A propos des contacts avec nos adhérents, nous avons 1091 adhérents en contrat de service. 1153 visites de territoires ont été réalisées chez ces adhérents et 287 visites ont été faites chez les 1787 adhérents en droit fixe.

Des partenariats sont mis en place avec les services de l'OFB afin d'optimiser les contrôles mais aussi avec la gendarmerie avec laquelle une convention a été signée en 2018, ou encore avec les OMP (Officiers du ministère public).

Enfin, depuis deux ans un de nos agents participe, à la demande de la FNC au salon des maires afin de faire connaître les différentes missions des agents de développement.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport d'activités sans vous dire quelques mots sur le réseau SAGIR qui assure le suivi sanitaire de la faune sauvage. Aujourd'hui notre rôle de sentinelle de la nature est indéniable et les chasseurs, aux côtés des services vétérinaires de l'Etat sont en premier plan dans la lutte et la surveillance de certaines maladies comme la peste porcine africaine, ou l'influenza aviaire. En cas de découverte d'animaux morts, n'hésitez pas à prendre contact avec nos agents et techniciens pour faire éventuellement procéder à des analyses.